

BUDGET LOCAL, PARLONS-EN !

Compte-rendu des échanges avec les habitant-es

Quartier : Centre / Tribunal-Contades / Conseil des XV/ Robertsau Wacken / Cité de l'III

Date : Jeudi 11 janvier 2024

Lieu : Palais des fêtes

Participant-es :

- Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg
- Syamak Agha Babaei, 1er adjoint à la maire de Strasbourg, en charge des finances
- Carole Zielinski, adjointe à la maire, en charge de la démocratie locale, les initiatives et participation citoyennes
- Jean Philippe Maurer, président de la Commission des finances et du budget municipal
- Marina Lafay, élue référente du quartier Orangerie – Conseil des XV
- Marie-Dominique Dreyssé, élue référente du quartier Gare
- Pierre Ozenne, adjoint à la maire de Strasbourg, en charge des espaces publics partagés, des voiries et foires et marchés
- Joris Castiglione, élu référent du quartier Robertsau cité de l'III
- Sophie Dupressoir, élue référente du quartier Tribunal-contades
- Marc Hoffsess, élu référent du quartier de la Robertsau et du Wacken
- Marie-Françoise Hamard, conseillère municipale déléguée, en charge des animaux dans la ville

• Question 1 d'un habitant du quartier des Vosges

L'éducation populaire est un sujet majeur et on est passés un peu vite sur le sujet. Rien n'a été dit par exemple sur les classes de nature ou sur les vacances à l'extérieur. Des états généraux de l'éducation populaire seraient nécessaires pour une concertation large et approfondie.

➤ Réponse de Jeanne Barseghian

L'année 2023 a été marquée par l'accueil à Strasbourg des Assises nationales de l'éducation populaire sous la houlette de Guillaume Libsig, élu en charge notamment de l'éducation populaire. Différentes séances de travail ont été organisées avec les centres socio-culturels (CSC) et un accompagnement budgétaire significatif d'1 M€ supplémentaire est prévu pour 2024 pour les CSC. Cet accompagnement permettra notamment de financer le recrutement d'animateurs supplémentaires. Pour rappel, le dispositif des vacances apprenantes est soutenu par la municipalité. De manière globale, la Ville est pleinement mobilisée sur ces questions et interpelle régulièrement l'État pour qu'un plan plus global soit mené en lien avec les collectivités.

➤ Réponse de Syamak Agha Babaei

La progression de 20% du budget des CSC depuis 2020 illustre le soutien de la ville. Cependant, il existe au-delà d'un accompagnement financier des difficultés autour de l'attrait des métiers de l'animation notamment.

• Question 2 d'une habitante du quartier des Vosges

Comment est appréhendé le sujet du « bien vieillir », notamment sur le projet Archipel et la prise en compte de zones bleues ?

- Réponse de Marina Lafay

Il s'agit effectivement d'un point d'attention sur le quartier des XV avec la mise en œuvre du dispositif « veilleur senior » qui permet la mise en contact de visiteurs-teuses de personnes âgées et les personnes âgées isolées. Par ailleurs, un travail est fait pour déployer le plan « banc » pour permettre la marche pour tou·tes.

- Réponse de Marie-Dominique Dreyssé

On assiste à un vieillissement plus rapide de la société, avec une attention particulière à porter après le COVID, mais la question n'est pas toujours simple. Un des sujets à défricher est celui des toilettes publiques.

- Question 3 d'un habitant du Wacken

Sur archipel 1, il existe un problème de stationnement dans le quartier lors des évènements (notamment au Rhénus) avec la non utilisation des parkings publics, pourtant relativement nombreux. De même, les contenants de déchets demeurent sur les trottoirs, que peut-on faire ?

- Réponse de Pierre Ozenne

Il s'agit de stationnement sauvage alors qu'effectivement des outils de stationnement en nombre sont présents (avec un coût modéré en tarif soirée aux environs de 2€). Un travail est en cours sur l'aménagement de l'espace public, la communication et au final sur la verbalisation. Concernant la collecte des déchets, le service complet est déployé normalement sur le territoire strasbourgeois, mais pas sur les nouveaux immeubles. Certaines pistes d'améliorations sont en réflexion.

- Question 4 d'une habitante et présidente de l'association « la place du chien dans la ville »

Il convient de réfléchir également à la place de l'animal, et notamment du chien, sur l'espace public.

- Réponse de Marie Françoise Hamard

Il y a beaucoup d'avancées depuis 3 ans, par exemple la récente admission des chiens dans les tramways. Un travail est en cours sur les aires d'ébats pour les chiens. Pour ce faire, un partenariat avec l'association partenaire « terre des chiens » a été réalisé, notamment pour établir la cartographie des aires d'ébats existantes et les localisations de futures potentielles.

- Question 5 d'une habitante du quartier Wacken

Le thème du « bien grandir » est important. On ne peut que saluer la possibilité de la garde d'enfant pendant la présente soirée et la ratification de la charte de l'enfant. Dans ce cadre, comment sont associés les enfants dans la transformation durable du territoire ?

➤ Réponse de Jeanne Barseghian

Par exemple, pour les projets de végétalisation des cours d'écoles, les enfants et les parents sont consultés. On peut citer également le Conseil des jeunes ou encore le comité d'utilisateur sur la restauration scolaire avec des enquêtes de qualité sur le contenu des assiettes. Si on prend en compte l'avis des enfants, on aura une ville plus inclusive, sécurisante et avec une place pour chacun-e.

➤ Réponse de Caroline Zielinski

Une réflexion est également en cours pour faciliter la participation des enfants dans le cadre du budget participatif.

• Question 6 d'un habitant de l'Orangerie

La problématique des mobilités et notamment sur le Tram Nord n'a pas été abordée ce soir, alors qu'elle est intéressante.

➤ Réponse de Jeanne Barseghian

Les mobilités sont de la compétence de l'Eurométropole de Strasbourg avec un financement marginal de la Ville, c'est pour ça qu'elles n'ont pas été abordées ce soir. Concernant le tram Nord, l'enquête publique se déroulera cette année, je vous invite à y participer.

• Question 7 d'un habitant, président des « amis du vieux Strasbourg »

Où en sont les dossiers de l'Opéra et du palais Rohan ? Question budgétaire : dans la section de fonctionnement, quel a été le remplacement du produit fiscal suite à la suppression de la taxe d'habitation et quelle est sa dynamique ?

➤ Réponse de Syamak Agha Babaei

La rénovation du palais Rohan et le projet de l'Opéra sont des véritables projets du mandat.

Sur le volet fiscal et l'impact sur le budget municipal, la suppression de la taxe sur le foncier bâti (TFB) est compensée par la part de TFB du département du Bas-Rhin, qui a été transférée à la Ville, ainsi qu'une compensation nationale versée par l'État.

Ainsi, il existe uniquement un lien fiscal de la Ville avec les propriétaires strasbourgeois-es désormais (ménages et entreprises) et le dynamisme du produit n'est pas le même qu'auparavant. Les associations d'élus sont actuellement mobilisées afin de préserver et reconquérir une certaine autonomie sur l'autonomie fiscale, notamment pour les villes afin d'optimiser le financement du service public municipal.